



Syndicat de Travailleurs du Rail
SUD-Rail Paris Saint-Lazare

190 bis avenue de Clichy - Bâtiment D - 75017 Paris
www.sudrailpsl.com - pslasud@gmail.com
☎ 30.47.05 - 01.44.85.01.84 - 📠 30.47.04 - 01.44.85.31.09



Communiqué de presse

La série noire continue à la SNCF

Hier vendredi 07 avril 2017 une cheminote du pôle RH de l'infrapôle de la région de PSL c'est ouvert les veines sur son lieu de travail.

Fort heureusement découverte in-extremis par une de ses collègues qui a aussitôt appelé les pompiers et secouristes qui l'ont sauvé.

le CHSCT a aussitôt posé un droit d'alerte et s'est mis immédiatement en enquête.

La cheminote a laissé un mot mettant en cause sa direction.

:

1- La souffrance au travail est en très forte augmentation à la SNCF.

2- Il est établi de façon certaine que ce n'est jamais par hasard que l'on se suicide dans son entreprise et que le travail est alors la cause principale du passage à l'acte même si, on le sait, c'est toujours un faisceau de causes entremêlées qui y conduit. La jurisprudence, dans de telles occurrences, fait d'ailleurs peser une présomption de responsabilité sur l'employeur. A ces cas s'ajoutent les suicides de salarié-e-s de la SNCF survenus hors des emprises ferroviaires, au minimum le double, pour lesquels il est permis de présumer que le travail a aussi pu jouer un rôle, même si seules des enquêtes précises et délicates peuvent l'établir. Mais là, le déni de la direction SNCF est systématique et la conduit à refuser de communiquer et à cacher les faits.

3-A la SNCF comme dans d'autres entreprises, ce sont les mêmes causes qui produisent les mêmes effets. Celles-ci sont désormais bien connues car scientifiquement documentées depuis une quinzaine d'années par les chercheurs et cliniciens de nombreuses disciplines : psychologie et psychodynamique du travail, ergonomie, sociologie et médecine du travail. Ces causes ne relèvent pas, contrairement aux allégations des directions, de fragilités individuelles ou de difficultés personnelles des salarié-e-s, mais bien de la violence mise en œuvre *sciemment* par des méthodes d'organisation du travail et de « management » *pathogènes, voire mortifères*, appliquées dans les grandes entreprises, publiques comme privées, qui ont connu de tels drames.

Ces méthodes reposent sur l'individualisation, l'isolement et le maintien en situation permanente de précarité subjective de ceux qui travaillent, par la casse des collectifs de travail, la valse compulsive permanente des organigrammes et des implantations géographiques, l'intensification du travail, l'évaluation individuelle quantitative des performances (alors qu'il est scientifiquement impossible de « mesurer le travail » compte tenu de l'investissement subjectif qu'il requiert), les primes individualisées (qui placent les travailleurs en concurrence les uns avec les autres), l'impossibilité de faire un travail correct au nom d'une logique gestionnaire qui ignore les métiers et ne veut que la « qualité juste nécessaire » pour rester « compétitif », les injonctions paradoxales consistant à exiger le respect des règlements tout en incitant fortement les travailleurs à « se débrouiller » pour atteindre les objectifs de production dans des délais de plus en plus contraints,...

Combien de morts faudra-t-il pour qu'enfin la direction change ses méthodes de management et cesse d'être dans le déni de la réalité.

Paris le 08 avril 2017 à 21 h 30.